

ORGANISATION

L'Aquathlon de l'Avesnois est organisé conjointement par la Ville d'Avesnes sur helpe et AVESNES SPORT ORGANISATION. L'épreuve se déroulera à la piscine municipale « LAURENT SWANEPOEL ».

REGLEMENT DE L'EPREUVE

ART 1 : le règlement appliqué sera celui de la réglementation générale de la FFTRI. Les concurrents devront être licenciés auprès de la FFTRI soit à l'année, soit à la journée (pass journée).

ART 2 : chaque concurrent disposera de son propre équipement (natation et course à pied). Seuls seront fournis les dossards et les bonnets de bain.
Attention : le port d'un vêtement couvrant la partie supérieure du corps est obligatoire lors de la course à pied.

ART 3 : le port du bonnet de bain fourni par l'organisation est obligatoire et le port du dossard est obligatoire en course à pied. Ce dernier doit être visible de face à tout moment de la course.

ART 4 : chaque concurrent devra respecter dans la zone de transition l'emplacement qui lui est attribué. Cette zone de transition est interdite à toute personne extérieure à l'organisation.

ART 5 : les organisateurs sont couverts par une assurance responsabilité civile. Cependant ils déclinent toute responsabilité en cas de perte ou de vol de matériel et en cas de non-respect de la réglementation FFTRI et des consignes de sécurité présentées lors du briefing.

ART 6 : les concurrents acceptent que l'organisateur puisse utiliser les photos ou les vidéos prises lors de l'événement à des fins de communications ultérieures.

ART 7 : en cas d'annulation indépendante de la volonté de l'organisateur, les frais d'inscriptions ne seront pas remboursés.

ART 8 : le chronométrage se fera à partir du logiciel GMCaP, les résultats apparaitront sous forme d'un temps global (natation + transition + course à pied).

ART 9 : les 10 meilleurs temps des hommes et des femmes se rencontreront dans une série « finale » qui déterminera le classement général (hommes et femmes). Les classements par catégorie seront déterminés par les séries. Il n'y aura pas de cumul de récompenses.

AQUATHLON de L'AVESNOIS

DECOUVERTE
300 m de Natation
2,5 km de course à pied
COURSE AVENIR



02 septembre 2012

Départ 10h00 de la Piscine
Renseignements et inscriptions au 03 27 56 57 60 ou sur
avesnessportorg@orange.fr



BULLETIN D'INSCRIPTION

- Aquathlon Avenir 1
 Aquathlon Avenir 2
 Aquathlon Découverte

DOSSARD N°

RESERVE A L'ORGANISATION

Nom : Prénom :

Date de naissance : Sexe : Masculin/Féminin *

Nationalité :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél : Email :

Licencié FFTRI / non licencié *

Si licencié FFTRI n° :

IMPERATIF

Temps prévu en natation : min sec

75 m 150 m 300 m

Je soussigné(e), certifie avoir pris connaissance de la totalité du règlement de l'épreuve et m'y soumettre sans réserve.

Fait à le

Signature du concurrent

Père, mère ou tuteur légal

Je soussigné(e)....., père, mère ou tuteur légal autorise mon fils, ma fille à participer à l'aquathlon avenir d'Avesnes sur helpe le dimanche 04 septembre 2011.

J'autorise les organisateurs à prendre toutes les dispositions en cas de nécessité.

Fait à..... le

Signature du père, de la mère ou du tuteur légal

*rayer les mentions inutiles

CATEGORIES ET DISTANCES

	année	natation	course à pied
Avenir1 : Poussin-pupille	2001 à 2004	75 m	400 m
Avenir 2 : benjamin	1999-2000	150 m	800 m
découverte	1998 et avant	300 m	2,5 km

TARIFS :

	Licenciés FFTRI	Non licenciés (pass journée)	Nombre de places maximum
AVENIR 1	2 euros	3 euros	30
AVENIR 2	2 euros	3 euros	30
DECOUVERTE	8 euros	10 euros	150

Majoration de 2 euros le jour de la course

PROGRAMME DE LA JOURNEE :

8h30 – 9h30 : Inscriptions et retrait des dossards

9h50 : Briefing DECOUVERTE

10h00 : Départ DECOUVERTE (vague 1 :10h / vague 2 :10h20 / vague 3 :10h40 / vague 4 :11h / vague 5 :11h20)

11h30 : Briefing AVENIR 1

11h40 : Départ AVENIR 1

12h00 : Briefing AVENIR 2

12h10 : Départ AVENIR 2

12h30 : Départ Finale (10 meilleurs temps hommes et femmes pour le classement général)

13h30 : Résultats et remise des récompenses suivies d'une tombola

INSCRIPTIONS

Par courrier : AVESNES SPORT ORGANISATION rue Château-Gaillard 59440 Avesnes sur helpe

Pour les non licenciés : un certificat médical de non contre indication à la pratique de l'aquathlon en compétition datant de moins d'un an.

Pour les licenciés : photocopie de la licence FFTRI en cours de validité.

